

Cornuz Family Team

Règlement du 1^{er} Rallye d'Automne du 11.09.2021

Généralités et déroulement :

Le 1^{er} Rallye d'Automne (anciennement Balade d'Automne) est organisé par le Cornuz Family Team sous la présidence de Christine Bulet. Il se déroule en Suisse, dans le canton de Vaud, le samedi 11 septembre 2021 ; il est constitué de zones de régularité à moyenne basse imposée, en-dessous des vitesses maximum imposées par la LCR, et au maximum hors localité de 49,9 km/h. Entre les zones de régularité, les secteurs de liaison seront parcourus selon la LCR intégralement.

Parallèlement, est organisé un parcours « GT », sans prise de temps, qui pourra être différent du parcours de régularité, avec un Road Book fléché métré ou fléché non métré selon les secteurs, semblable au niveau « GT » du Cornuz Rally Tour par exemple. Il n'y aura en aucun cas un parcours « Navigation » plus difficile.

Les rendez-vous et les horaires exacts et définitifs figureront dans les dernières instructions qui parviendront aux équipages inscrits, la semaine avant le rallye. Horaire provisoire : l'accueil officiel aura lieu vers 9h30 à la Grande Salle de Bonvillars, dans le canton de Vaud, au bord du lac de Neuchâtel, en Suisse. Le bar sera ouvert également dès 9h30, avec boissons froides sans alcool et cafés/thés, ainsi que des pâtisseries et croissants, à disposition des participants et du public, à des prix raisonnables. Les vérifications administratives auront lieu entre 9h30 et 11h. Un briefing obligatoire aura lieu vers 11h30.

Les voitures partiront dans l'ordre des numéros, toutes les minutes, vers 12h00, selon l'horaire qui sera confirmé dans les dernières instructions. Le retour est prévu à Bonvillars en fin d'après-midi ou début de soirée. On ne pourra pas parcourir l'itinéraire en moins de 4 heures. Il s'agit donc d'un rallye à vitesse normale, respectant intégralement la LCR, consistant en un parcours sur route ouverte, à respecter au moyen d'un « Road Book » ou carnet d'itinéraire, et des zones dites de régularité à moyenne imposée clairement indiquées dans le Road Book et sur la route, pour ce qui concerne la catégorie « régularité ». Les moyennes seront basses pour un maximum de sécurité.

Idem pour la catégorie GT, sans prise de temps du tout.

On peut y participer avec n'importe quel véhicule qui respecte la LCR intégralement. Les voitures les plus anciennes auront un certain avantage au classement. On peut y venir seul, à deux, ou en famille. Seul le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire valable. Pour le navigateur, ce ne sera pas obligatoire. Les enfants peuvent être navigateurs dès qu'ils ont l'âge de s'asseoir à l'avant du véhicule.

Prescriptions générales

Chaque voiture ne peut emmener que le nombre de passagers maximum prévu au permis de circulation. Le conducteur devra posséder un permis de conduire valable au sens de la LCR. Le véhicule devra être dûment immatriculé. Les plaques de garage sont autorisées, les voitures de location également. Durant toute la manifestation, les équipages devront respecter de manière stricte les législations en cours des régions traversées, les dispositions du code de la route ainsi que les ordres et observations des représentants de la police et des organisateurs de la manifestation.

Inscriptions : l'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule ou d'un équipage sans donner de raison. Les inscriptions sont ouvertes dès le 1^{er} juillet 2021. **Le délai d'inscription est fixé au 10 août 2021 (après ce délai, nous consulter). Le nombre total de voitures inscrites ne pourra néanmoins pas dépasser 60.**

Droits d'engagement : ce rallye est une manifestation sur invitation, l'engagement étant fixé à frs 150.- par voiture, en régularité, et frs 130.- en GT, quel que soit le nombre de passagers. En cas de non participation d'un équipage inscrit, annoncée dix jours avant au moins, soit jusqu'au 1er septembre 2021, frs 100.- seront remboursés. La finance d'inscription sera remboursée intégralement si le rallye ne devait pas avoir lieu. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si le rallye a lieu, passé le 1er septembre minuit, les frais d'inscriptions ne pourront pas être remboursés.

Les droits d'engagement se paient au moment de l'inscription, sur le compte Banque Cantonale Neuchâteloise, 2000 Neuchâtel, IBAN no CH37 0076 6000 1030 3126 3, au nom de Claude-Alain Cornuz, St-Aubin, mention « Rallye d'Automne ». **Attention ce numéro de compte est différent de celui du Cornuz Rally Tour !**

L'inscription se fait uniquement sur internet, ou par téléphone, jusqu'à la date maximum fixée ci-dessus. Les équipages étrangers peuvent payer leur inscription sur place lors du contrôle administratif, **en francs suisses. Le lien internet pour s'inscrire sera communiqué en temps utile.**

Une modification des données d'inscription sera possible jusqu'au moment du contrôle administratif y compris (changement de véhicule, d'un membre de l'équipage, etc.).

Secrétariat : Rallye d'Automne, chez Claude-Alain Cornuz, Fresens 2, 2024 St-Aubin

tel + 41 79 439 45 69, e-mail : c-alain.cornuz@bluewin.ch

Le prix d'inscription comprend la mise à disposition d'un Road Book, ou carnet d'itinéraire, d'une carte de contrôle, d'une plaque souvenir qui pourra être apposée facultativement à l'avant de la voiture durant la manifestation, de un ou deux numéros à coller obligatoirement sur la voiture, et la remise des prix.

Ne sont pas compris dans cette somme : les boissons et pâtisseries lors de l'accueil, les boissons durant la journée, et le repas du soir. Un food truck sera présent pour le repas du soir. Le repas de midi sera constitué du pique-nique de chacun. On pourra aussi apporter son pique-nique pour le soir.

Contrôles et pénalités

Les points de pénalités, en régularité, sont les suivants :

- 1) Par seconde d'avance dans une ZR : **2 points, max. 240 points par contrôle**
- 2) Par seconde de retard dans une ZR : **1 point, max 120 points par contrôle**
- 3) **Maximum 1440 points de pénalités en tout par ZR**
- 4) ZR manquée : **1500 points (par ZR)**
- 5) Non respect du parcours entre les ZR : **10 points** par contrôle de passage (CP) manqué. Parcours de la 1^{ère} étape effectué plus vite que le temps imparti: **2000 points** supplémentaires.
- 6) Idem pour la 2^e étape, 2000 points.
- 7) **Pas de pénalité pour retard en dehors des ZR.**

En GT : **10 points** par CP manqué, **2000 points** supplémentaires pour avance à l'arrivée.

Deux classements seront constitués : véhicules immatriculés jusqu'au 31.12.1999 et véhicules immatriculés dès le 1.1.2000, dans chacune des deux catégories, GT et régularité.

Un coefficient favorisant les voitures les plus anciennes sera appliqué. Exemple : voiture de 1964, coefficient 1,64. Voiture de 2003, coefficient de 2,03, etc.

Assurances

Chacun vérifie son ou ses assurances, circule et participe sous sa propre responsabilité à tout point de vue. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, incident ou cause semblable. Les dommages éventuels des participants entre eux se couvrent au moyen des assurances de chacun.

Par le seul fait de son inscription, le conducteur de la voiture, et par analogie, tout l'équipage, renonce à toute action en responsabilité de quelque nature qu'elle soit envers les organisateurs.

Véhicules

Ils doivent être en tout point conformes à la LCR, sous la responsabilité du conducteur. Aucun contrôle technique ne sera organisé, les participants ne pourront donc pas invoquer une quelconque responsabilité de l'organisation.

Assistance technique : il n'y a pas d'assistance mécanique organisée en principe, donc une assurance assistance est recommandée.

Remise des prix

Des prix récompenseront les concurrents pour au moins 2/3 des participants. Des récompenses seront distribuées selon les points de pénalité encourus. Dans chacune des catégories, l'équipage ayant le moins de pénalités sera déclaré vainqueur, et ainsi de suite, après application des différents coefficients mentionnés ci-dessus.

Il n'y a pas de restriction concernant les instruments de bord supplémentaires, mais ils ne doivent pas gêner la conduite ou blesser les occupants en cas de choc. Des contrôles seront effectués.

Cette manifestation devant rester conviviale, les participants s'engagent à ne pas déposer de réclamation ou plainte concernant le classement envers les organisateurs et le jury. Le jury est composé de Christine Burlet, Jessica Cornuz, et Claude-Alain Cornuz.

Divers

Par le seul fait de leur inscription, les participants déclarent accepter intégralement le présent règlement.

Ils acceptent également que les images prises éventuellement lors de l'événement puissent être utilisées par les organisateurs ultérieurement ou ce jour-là. Les organisateurs s'engagent, au cas où ils utiliseraient ces images, de le faire dans tout le respect dû à la personnalité de chacun.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement d'ici l'envoi des dernières instructions, ou d'édicter des prescriptions complémentaires dans le même temps. Ces modifications éventuelles auront le même caractère impératif que le présent règlement. L'interprétation du règlement est du ressort du jury. Un avenant urgent est encore possible jusqu'au départ de l'épreuve.

St-Aubin, le 7 juin 2021

Le Cornuz Family Team